

*Mission Permanente
de la République du Bénin
auprès des Nations Unies*



*Permanent Mission of
the Republic of Benin
to the United Nations*

*125 East 38th Street, New York, N.Y. 10016
Tel: (212) 684-1339 Fax: (212) 684-2058*

40^{ème} SESSION DE LA COMMISSION POPULATION
ET DEVELOPPEMENT
New York, le 11 Avril 2007

*BERTIN BABADOU DOU
First Councillor*

INTERVENTION

DE

~~S.E.M. Jean-Marie EHOZOU~~

**Ambassadeur Représentant Permanent
de la République du Bénin**

**sur le thème : « Implications socio-économiques
des changements de structure
d'âge de la population mondiale »**

Monsieur le Président,

1. Permettez-moi avant tout de sacrifier à la tradition et de présenter à tous et aux membres du bureau les félicitations de ma délégation.
2. La 40^{ème} session de la Commission de la Population et du Développement a choisi de se pencher sur l'impact du changement de structure d'âge de la population sur le développement et je voudrais saluer le Secrétaire Général pour la pertinence des différents rapports qu'il a soumis à la Commission dans le cadre.
3. De ces rapports le Bénin retient que l'évolution actuelle des pyramides des âges dans la situation démographique mondiale est variable d'un continent à l'autre et qu'elle a des implications socio-économiques. Les atouts et les opportunités que la transition démographique offre varient également selon les continents et selon les structures des économies et des sociétés concernées.
4. La politique volontariste menée par mon Pays depuis 1990 en matière de santé, de l'éducation, a permis de réduire sensiblement le taux de mortalité et surtout de la mortalité infantile et d'augmenter l'espérance de vie des populations.
5. Aujourd'hui, la population du Bénin comme d'ailleurs celle de la plupart des pays du continent, est constituée à 40% de jeunes en âges de travailler.
6. Alors qu'il est déjà très difficile, sinon impossible de résoudre le problème du chômage il faut en même temps envisager plus de transferts sociaux en faveur des personnes âgées inactives qui de plus en plus vivent plus longtemps et dont le nombre ne cesse d'augmenter.

7. De l'avis de ma délégation, les changements démographiques mondiaux considérés par les Experts comme une transition porteuse d'atouts pour le mieux être des populations du globe resteront simplement des atouts - comme beaucoup d'autres - si les politiques et programmes d'accompagnement ne sont pas mis en place à temps.
8. En effet, comment pouvons-nous tirer profit de la jeunesse (41%) de notre population si nous ne pouvons pas lui offrir le travail et le travail décent ? Comment mettre en place et entretenir un système de sécurité sociale et un système de retraite viables intégrés et adaptés à la pyramide changeante des âges ? Comment permettre aux personnes âgées de pouvoir jouer le rôle moral et éducatif qui leur revient dans nos sociétés, dans nos familles ?

Monsieur le Président,

9. La pauvreté et le sous développement ne permettront pas à mon Pays de jouir pleinement des dividendes de la transition démocratique.
10. En réalité, la transition démographique vue d'une perspective de pauvreté, constitue de vrais nouveaux défis auxquels nos gouvernements devront faire face.
11. La Communauté Internationale devra jouer sa part de responsabilités en mettant les ressources nécessaires à la disposition de l'UNFPA et des autres agences du système impliqués dans les activités en matière de population pour aider à créer les mesures spécifiques susceptibles de contribuer à relever ce défi.

Je vous remercie.